

RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01015
Numéro SIREN : 439 899 600
Nom ou dénomination : JP.CO

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2018 sous le numéro de dépôt 3019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL JP CO

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 3 boulevard Wilson 06600 ANTIBES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 3 9 8 9 9 6 0 0 0 0 2 7

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2014

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC		
	Frais d'établissement *	CX		CQ		
	Frais de développement *	AF		AG		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	287 000	AI		287 000
	Fonds commercial (1)	AJ		AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO		
	Terrains	AP	44 452	AQ	22 855	21 597
	Constructions	AR		AS		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	7 015	AU	7 015	
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW		
	Immobilisations en cours	AX		AY		
	Avances et acomptes	CS		CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CU	457	CV		457
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB		BC		
	Autres participations	BD		BE		
	Créances rattachées à des participations	BF		BG		
	Autres titres immobilisés	BH		BI		
	Prêts					
	Autres immobilisations financières*					
TOTAL (II)		BJ	338 924	BK	29 870	309 054
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM		
	Matières premières, approvisionnements	BN		BO		
	En cours de production de biens	BP		BQ		
	En cours de production de services	BR		BS		
	Produits intermédiaires et finis	BT		BU		
	Marchandises	BV		BW		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX		BY		
	CRÉANCES	BZ	570	CA		570
	Clients et comptes rattachés (3)*	CB		CC		
	Autres créances (3)	CD	101 400	CE		101 400
	Capital souscrit et appelé, non versé	CF	1 490	CG		1 490
	DIVERS	CH		CI		
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CJ	103 461	CK		103 461
	Disponibilités					
	Charges constatées d'avance (3)*					
	TOTAL (III)					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
		CO	442 386	1A	29 870	412 515
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*						
Immobilisations :						
Stocks :						
Créances :						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL JP CO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)			DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	286 500
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	19 677
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	314 977
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	41 231
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	50 124
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 374
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 807
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	97 537	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	412 515	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	79 538
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL JP CO						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	40 496	FH		FI	40 496
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	40 496	FK		FL	40 496
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	253
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 041
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	19 918
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	526
	Salaires et traitements*					FY	1 360
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	5 395
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	22 591
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 069
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	175
	Total des produits financiers (V)					GP	1 245
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 027
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	2 027
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(782)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	21 809

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL JP CO</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 132	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	51 036	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	31 359	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	19 677	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	253	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cb.

Annexe

certifié conforme.
à l'original.
la gérante


Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL JP CO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 412 516 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 677 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le fonds a été donné en location gérance à compter du 01/06/2012 pour une durée de 5 ans et 4 mois.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	287 000			287 000
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	287 000			287 000
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	44 453			44 453
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	7 015			7 015
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	51 468			51 468
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	457			457
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	457			457
ACTIF IMMOBILISE	338 925			338 925

Immobilisations incorporelles



Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2014
Éléments achetés	287 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	287 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	18 410	4 445		22 855
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	6 065	950		7 015
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	24 475	5 395		29 870
ACTIF IMMOBILISE	24 475	5 395		29 870

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 571 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	571	571	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	571	571	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 97 538 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	41 232	23 233	17 999	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 374	3 374		
Dettes fiscales et sociales	2 807	2 807		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	50 125	50 125		
Produits constatés d'avance				
Total	97 538	79 539	17 999	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	22 385			
(**) Dont envers les associés	50 125			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	3 360
Total	3 360



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement sur emprunt	41 231
Intérêts sur emprunt	2 522
Autres engagements donnés	43 753
Total	43 753
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



SARL JP.CO.
Société A Responsabilité Limitée
Capital : 8.000Euros
Siège social :
3 Bd Wilson
06600 ANTIBES

N°SIRET: 439 899 600 00027

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille Quinze et le 30 Juin à 16 heures.

Les associés de la société à responsabilité limitée JP.CO, au capital de 8.000 euros, divisé en 500 parts sociales de 16 euros de valeur nominale chacune, dont le siège social est situé 3 Bd Wilson, 06600 ANTIBES.

Se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur la convocation de Madame Corinne MATTIO, gérante de la société, faite dans le délai de droit.

La séance est ouverte sous la présidence de cette dernière.

Madame la Présidente constate que :

-En dehors d'elle-même,
Titulaire de 250 parts, ci 250 parts

-Est présent, Monsieur Jean-Philippe MATTIO,
Titulaire de 250 parts, ci..... 250 parts

Total égal au nombre de parts formant le
Capital social : 500 parts, ci 500 parts
== == ==

En conséquence, elle déclare que l'assemblée réunissant l'unanimité des membres et représentant la totalité du capital social, est en mesure de délibérer valablement et qu'elle est régulièrement constituée.

Madame la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du rapport de gestion, de l'inventaire et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
- Quitus à la gérance.
- Affectation des résultats.
- Approbation de la rémunération de la gérance.
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce.
Approbation de ces conventions
- Pouvoirs.

Elle dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion.
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2014.
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Madame la Présidente déclare que tous les documents qui en vertu des prescriptions légales ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition de l'associé au siège social, ou à lui adresser, l'ont été conformément à ces prescriptions.

Les associés lui donnent acte de ces déclarations.

Madame la Présidente donne ensuite lecture de ses rapports.

Cette lecture terminée, Madame la Présidente ouvre la discussion.

Divers échanges de vues ont lieu entre les associés concernant certains postes du bilan et les résultats de l'exercice écoulé et sur les perspectives d'avenir de la société.

La discussion close, personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, connaissance prise des documents prescrits par la Loi, approuvent le rapport de gestion, l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant l'exercice clos le 31 décembre 2014, faisant ressortir un bénéfice de **19.677 €** ainsi que les opérations traduites dans ces rapports et documents comptables.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés, considérant les résolutions qui précèdent, donnent quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pendant l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés, sur propositions de la gérante, décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élevant à **19.677 euros** de la manière suivante :

- Report à nouveau, soit.....	€.	19.677
TOTAL EGAL	€.	19.677

Le compte report à nouveau s'élève ainsi à 306.177€

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés approuve le paiement des charges sociales obligatoires de la gérante pour la somme de **1.360€**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, Madame MATTIO Corinne n'ayant pas pris part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés prennent acte de l'absence de convention relevant des dispositions de l'article 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Ch JPM.

SIXIEME RESOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations, ainsi que des comptes annuels, à l'effet d'effectuer toutes formalités qu'il y aura lieu.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17H30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Lequel procès-verbal établi sur quatre pages.

Monsieur Jean-Philippe MATTIO



Madame Corinne MATTIO



RAPPORT SPECIAL
EXERCICE CLOS LE 31.12.2014

SARL JP.CO
Société A Responsabilité Limitée
Capital : 8.000 Euros
Siège social : 3 Bd Wilson
06600 Antibes
N°SIRET : 439 899 600 00027

Cher Associé,

Conformément à nos statuts et à l'article 223-19 du Code de Commerce de la loi sur les sociétés commerciales, j'ai l'honneur de vous rendre compte par la présente du rapport spécial sur les conventions et actes visés par ledit article.

A ma connaissance, aucune convention de ce type n'a été passée par notre société durant cet exercice.

La Gérante,



RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

SARL JP.CO.
Société A Responsabilité Limitée
Capital : 8.000Euros
Siège social :
3 Bd Wilson
06600 ANTIBES

N°SIRET: 439 899 600 00027

Cher Associé,

Je vous ai convoqué en Assemblée Générale Annuelle conformément à la Loi et aux statuts afin de vous exposer la situation de la société à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et soumettre à votre examen les comptes dudit exercice.

J'ai établi à votre attention le rapport de gestion suivant :

- les produits d'exploitation se sont élevés au montant de **49.791 euros**, contre **42.792 euros** pour l'exercice précédent.
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées au montant de **27.199 euros**, contre **29.383 euros** pour l'exercice précédent.
- La conjonction de ces éléments laisse apparaître un bénéfice d'exploitation d'un montant de **22.591 euros**, contre un bénéfice de **13.408 euros** pour l'exercice précédent.
- Compte tenu des résultats financier et exceptionnel, l'exercice se solde par un bénéfice net d'un montant de **19.677 euros**, contre un bénéfice de **11.776 euros** pour l'exercice précédent.

Je vous rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, qu'aucun dividende n'a jamais été distribué.

Je vous propose d'affecter le bénéfice de **19.677 euros** au compte report à nouveau.

Je vous demande de bien vouloir voter les résolutions qui seront mises aux voix au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue le 30 Juin 2015.

La Gérante.



SARL JP.CO.
Société A Responsabilité Limitée
Capital : 8.000Euros
Siège social :
3 Bd Wilson
06600 ANTIBES

N°SIRET: 439 899 600 00027

RCS d'Antibes 439 899 600

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 Juin 2015

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 Décembre 2014

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de **19.677 €** comme suit :

– Report à Nouveau **19.677 €**

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE

La Gérante,

